

Emploi

L'emploi salarié se substitue à la main-d'œuvre familiale

En 2014, le volume de travail produit par l'ensemble des actifs s'élève à 86 300 UTA (unité de travail annuel) dans les exploitations agricoles de la région Auvergne Rhône-Alpes ; c'est 3 800 de moins qu'en 2010. Dans le même temps, les exploitations se transforment : leur nombre diminue mais leur taille augmente et leur statut évolue vers une sociétarisation plus fréquente. Dans ce contexte, la structure des actifs agricoles se transforme : le recours à des salariés ou à de la prestation de services augmente, à l'inverse de la main-d'œuvre familiale et plus généralement non salariée. Les conjoints participent de moins en moins aux travaux et ne fournissent qu'un dixième du travail agricole en 2014 tandis que la main-d'œuvre salariée en assure le quart. Cette substitution est commune à toutes les exploitations quelle que soit l'orientation technico-économique à l'exception notable de l'horticulture.

En 2014, 107 000 actifs travaillent de manière régulière dans les 55 572 exploitations agricoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, chiffre en baisse de 8 % depuis 2010. Cette diminution est en lien avec celle du nombre d'exploitations et plus particulièrement les petites qui sont en recul de 19 % en 4 ans. Parallèlement, la part des moyennes et grandes augmente pour représenter 61 % en 2014, sans toutefois rattraper le niveau national (68 %).

Des formes sociétaires aujourd'hui plus présentes

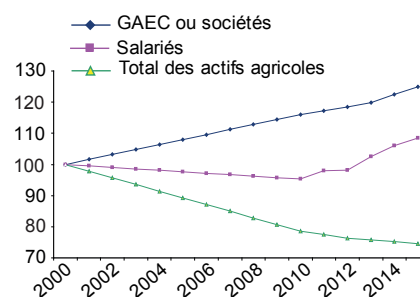
Ces changements s'accompagnent d'une sociétarisation marquée :

- le développement de Gaec et d'autres formes sociétaires
- le développement de formes entrepreneuriales par l'embauche directe de salariés ou le recours à des prestataires.

On dénombre dans la région 14 100 Gaec en 2014 soit 25 % des exploitations alors qu'ils ne représentaient que 13 % en 2000.

La progression du recours au salariat est en lien avec l'augmentation de

Evolution base 100 en 2000



Source : Agreste - BAEA 2014

la taille des exploitations et du statut juridique : à dimension économique égale, les exploitations en forme sociétaire mobilisent en effet 1,8 fois plus de travail salarié que les exploitations individuelles. En 2014, 6 350 exploitations ont recours à des salariés, soit 10 % de plus qu'en 2010.

Parallèlement, l'externalisation du travail se développe : salariés non permanents, entreprises de travaux agricoles (ETA) et coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma). Ce volume de travail externalisé représente 12 100 UTA en 2014 soit 14 % de l'ensemble du travail agricole (3 points de plus qu'en 2010).

Les exploitations agricoles de 2000 à 2014

Les exploitations agricoles Périmètre RA	2000 RA	2010 RA	2014	2015 estimé
Nombre total d'exploitations agricoles	86 909	62 694	55 572	54 650
<i>Dont moyennes et grandes</i>	<i>44 775</i>	<i>35 740</i>	<i>33 821</i>	<i>33 200</i>
Nombre d'exploitations en Gaec ou sociétés	11 499	13 339	14 091	14 370
Expl. employant des salariés permanents*	5 635	5 797	6 352	6 540

* Y compris les conjoints salariés et autres actifs familiaux salariés
Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

Les actifs agricoles entre 2000 et 2014

	2000 RA		2010 RA		2014		2015 estimé	
	Pers.	UTA	Pers.	UTA	Pers.	UTA	Pers.	UTA
Total actifs agricoles*	-	114 772	-	90 136	-	86 301	-	85 470
Chefs d'exploitation et co-exploitants*	98 151	69 501	75 930	58 411	71 705	55 335	70 750	54 600
Conjoints et autres actifs non-salariés*	55 221	24 466	28 441	11 894	21 833	8 918	20 430	8 300
Salariés permanents*	11 330	9 097	12 007	9 562	13 723	9 930	14 140	10 100
Salariés saisonniers, ETA, Cuma*	-	11 708	-	10 270	-	12 118	-	12 470
Total main-d'œuvre permanente	164 702	103 064	116 378	79 867	107 261	74 183	105 320	73 000
dont non-salariés	152 430	93 216	103 415	69 486	92 559	63 393	90 200	62 030
dont salariés	12 272	9 848	12 963	10 381	14 702	10 790	15 120	10 970

* Y compris les conjoints salariés et autres actifs familiaux salariés
Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole

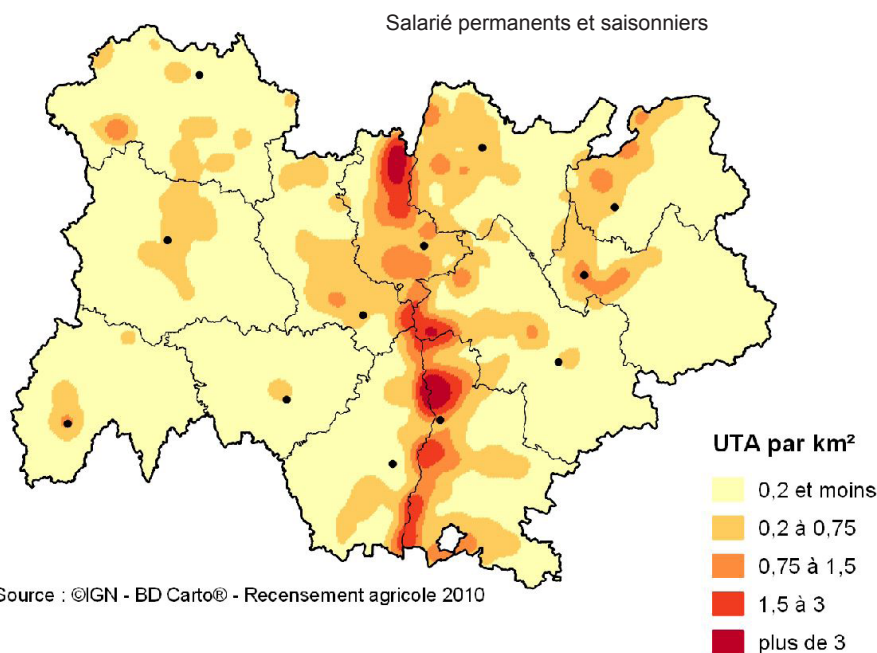
En 2014, les exploitations emploient 14 700 salariés, soit 13 % de plus qu'en 2010. C'est en moyenne 435 emplois supplémentaires chaque année dans la région. En équivalent temps plein, cette progression est de 4 %. En effet, sur la période, ces salariés sont de plus en plus souvent à temps partiel ou sur des contrats à durée déterminée (8 mois ou plus). Ainsi, en moyenne, chaque salarié fournit 0,7 UTA¹ en 2014 contre 0,8 en 2010.

Les chefs d'exploitation se maintiennent, la main-d'œuvre familiale s'efface

Si l'agriculture régionale a de plus en plus recours aux salariés, pour autant les chefs d'exploitation et co-exploitants représentent encore le cœur des actifs agricoles (deux tiers du total).

En revanche, la main-d'œuvre familiale et les autres actifs non salariés sont bien moins présents dans les exploitations. En effet, alors qu'ils représentaient un tiers des actifs engagés en 2000, ils ne sont plus que le cinquième en 2014. Leur volume de travail diminue de 25 % en 4 ans.

L'axe Saône-Rhône gros employeur de main d'œuvre agricole



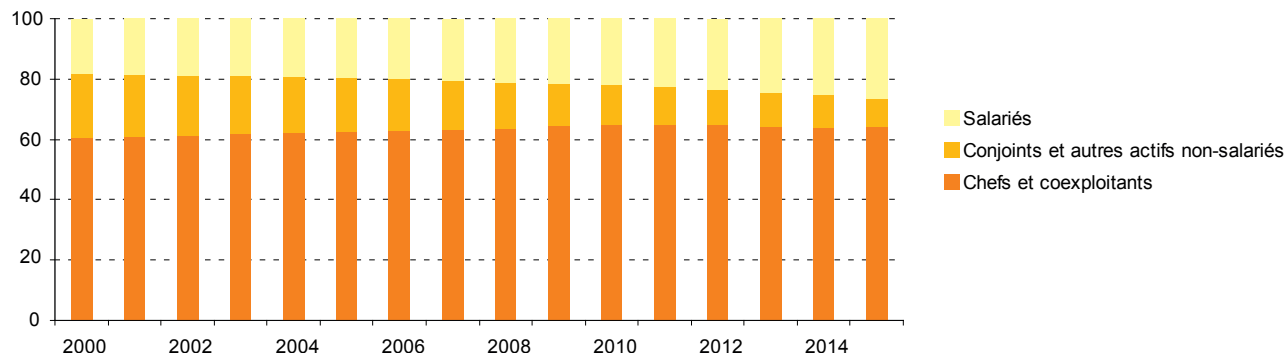
Cet effet de ciseau entre l'emploi salarié permanent (+ 3,2 %) et la main-d'œuvre familiale (- 2,7 %) se solde par une diminution globale de l'emploi agricole permanent de - 2 % par an. En Auvergne-Rhône-Alpes, on totalise ainsi 107 000 actifs agricoles

en 2014 pour un volume de travail de 86 300 UTA, en recul de 1,1 % par an ; entre 2000 et 2010, cette baisse était de 2,4 %.

Il n'en reste pas moins que, comparée à la France métropolitaine, la région Auvergne-Rhône-Alpes

La main-d'œuvre familiale remplacée par le salariat

Répartition du volume de travail annuel selon le type d'actifs entre 2000 et 2014 (en %)



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole 2014

¹ Cf définitions page 4

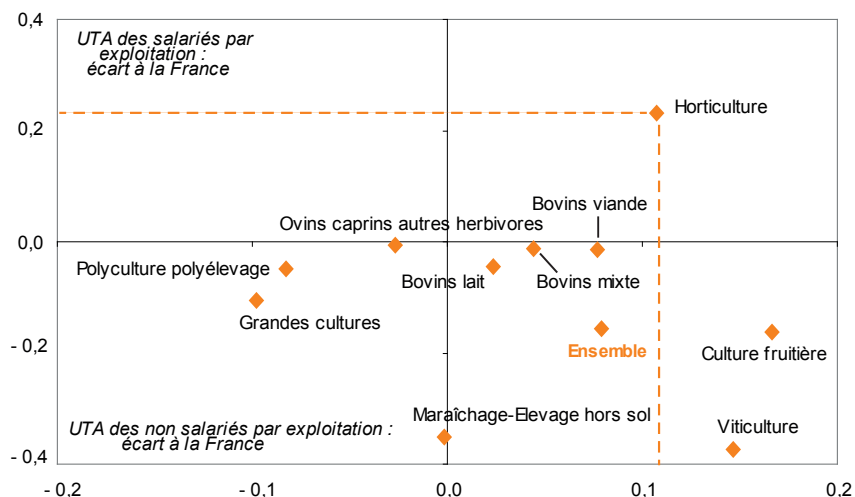
se distingue par sa moindre proportion de salariés agricoles (26 % des UTA contre 34 %). En 2014, les exploitations agricoles emploient en moyenne 1,6 UTA. Les actifs salariés contribuent à hauteur de 0,4 UTA par exploitation contre 0,5 au niveau national.

Par catégorie, le volume de travail augmente dans la région de 3 % pour les salariés permanents et de 12 % pour les non permanents* (1 point de plus qu'en France). La baisse pour les non-salariés est en revanche proche du niveau national et s'établit autour de 8,5 % sur la période.

L'orientation des exploitations conditionne la structure de l'emploi

Conformément à la présence importante de l'élevage bovin dans la région, l'emploi dans cette orientation représente 40 % de l'ensemble. En terme d'emploi salarié, la culture fruitière est le premier employeur régional, avec 4 100 UTA en 2014 devant la viticulture (3 800 UTA) et l'horticulture (2 700 UTA). Viennent ensuite les exploitations de polyculture-éle-

Ecart à la France des UTA salariées par exploitations



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole 2014

Note de lecture : Une exploitation horticulture moyenne régionale mobilise 0,1 UTA non salariée et 0,3 UTA salariée de plus qu'une exploitation horticole moyenne en France.

Champ : faute d'un nombre d'exploitations suffisant, le maraîchage et l'élevage hors sol ne peuvent pas l'objet de l'analyse.

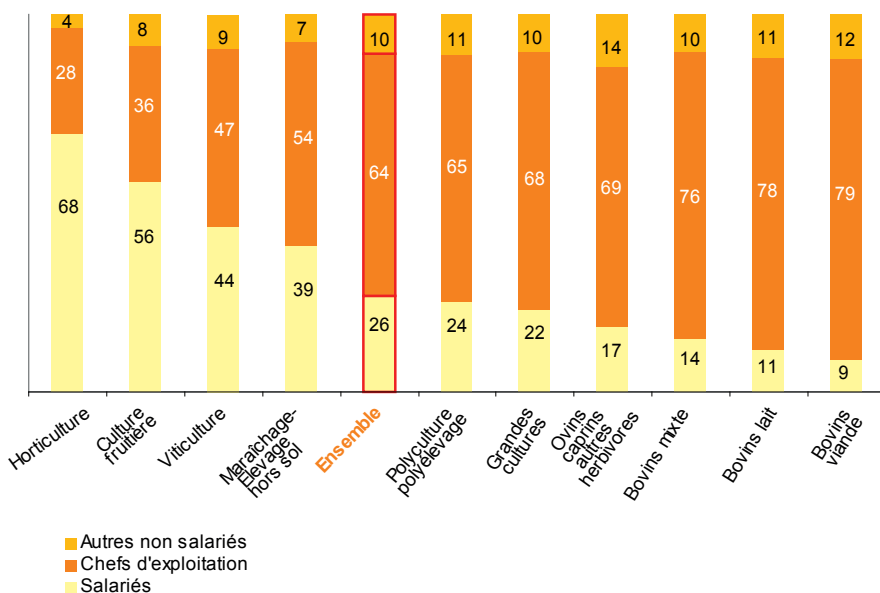
vage et de bovins-lait avec respectivement 2 400 et 1 800 UTA.

Si, en moyenne, on dénombre en région comme en France 1,6 UTA par exploitation, la part des salariés

est plus importante en France, mais variable suivant les Otex. Conformément au graphique qui représente l'écart de structure d'emploi entre la région et le niveau national, les Otex² d'élevage ne se différencient qu'à la marge. Par contre, l'horticulture utilise plus de travail tant salarié que non salarié : l'intensité de travail y est plus importante, 4,2 UTA contre 3,8 en France. Enfin, les activités viticoles et arboricoles se distinguent par un plus fort recours aux non salariés.

En moyenne, en 2014, les UTA des exploitations relèvent pour les ¾ de la main-d'œuvre non salariée mais cette proportion est très variable selon leur l'orientation. Pour les exploitations horticoles et fruitières, moins de la moitié du travail est assuré par les non salariés tandis que pour l'élevage bovin, c'est de plus de 85 %.

Structure de l'emploi par type d'actifs selon l'Otex



Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole 2014

Benoît Fontaine

* Salariés saisonniers, des ETA et des CUMA

² Cf définitions page 4

Effectif des exploitations et de l'emploi par OTEX

OTEX	Nombre d'exploitations			Emploi total (UTA)		Emploi salarié (UTA)		Emploi non salarié (UTA)	
	2010	2014	2010-2014 (en %)	2014	2010-2014 (en %)	2014	2010-2014 (en %)	2014	2010-2014 (en %)
Culture fruitière	3 711	3 279	- 11,6	7 381	+ 6,2	4 112	+ 19,3	3 269	- 6,6
Maraîchage-Elevage hors sol	3 283	3 062	- 6,7	5 818	- 1,0	2 244	+ 9,5	3 574	- 6,6
Ovins caprins autres herbivores	8 643	7 613	- 11,9	8 598	- 2,8	1 470	+ 16,3	7 128	- 6,0
Viticulture	5 304	4 666	- 12,0	8 646	- 3,0	3 814	+ 7,2	4 832	- 9,8
Polyculture polyélevage	7 459	6 704	- 10,1	9 886	- 3,2	2 390	+ 15,9	7 496	- 8,0
Grandes cultures	9 633	8 150	- 15,4	7 946	- 3,2	1 735	+ 13,4	6 211	- 7,0
Bovins viande	11 372	10 047	- 11,7	13 126	- 6,1	1 142	+ 14,9	11 984	- 7,7
Fleurs horticulture	1 023	947	- 7,4	3 952	- 6,2	2 703	- 5,8	1 249	- 7,3
Bovins lait	9 821	8 893	- 9,4	16 547	- 8,7	1 816	+ 18,5	14 731	- 11,2
Bovins mixte	2 445	2 211	- 9,6	4 401	- 8,7	622	+ 18,3	3 779	- 12,0
Ensemble	62 694	55 572	- 11,4	86 301	- 4,3	22 048	11,2	64 253	- 8,6

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole 2014

Méthodologie

Le bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) est élaboré à partir de deux sources : les recensements agricoles (RA) de 2000 et 2010 d'une part, et les données annuelles de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'autre part. Une fois ramenées au périmètre RA, ces données MSA permettent une actualisation annuelle des effectifs après 2010. Une comparaison précise des données du RA 2010 et des données de la MSA sur la même période a été effectuée en vue de définir des modalités de traitement des données de la MSA permettant une mise à jour des données du RA à partir des évolutions annuelles observées dans les données de la MSA. Lorsque les données MSA ne fournissaient pas d'éléments suffisants pour actualiser certains indicateurs d'emploi, les évolutions ont été estimées à partir des évolutions annuelles moyennes observées entre le RA 2000 et le RA2010.

Définitions

Exploitation agricole : une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...).
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

Actifs agricoles : personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement. Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

Les non-salariés comprennent les chefs d'exploitations et co-exploitants, les conjoints - qui constituent la main-d'œuvre familiale - et les autres actifs non-salariés.

Unité de travail annuel (UTA) : permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

Orientation technico-économique (OTEX) : une exploitation est spécialisée dans une OTEX si la production brute standard de la production concernée dépasse les deux-tiers du total.

Pour en savoir plus :

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
Courriel : sriset.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Gilles Pelurson
Rédacteur en chef : Seán Healy
Composition : SRISET Auvergne-Rhône-Alpes
Prix : 3,50€
Dépôt légal : décembre 2016
ISSN : 2494-0437 (En ligne)

©AGRESTE 2016